© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

contestation

Par admin Postée le 25/06/2013 08:27

Bonjour
je suis joueur de poker occasionnel sur Winamax
j'aimerais savoir comment faire valoir les sérieux doutes que j'ai au sujet de la validité du site.
En effet je leur ai fait parvenir un mail leur demandant des explications et la réponse a été sans aucune commune mesure avec mon mail ceci étant pour moi presque un aveu de culpabilité.
A la suite l'intégralité de la conversation mail

> je suis de plus en plus dubitatif quand a la régularite de vos parties.

> je vous invite à verifier les donnes des 4 derniers tournois auxquel j'ai
> participé afin que vous vous fassiez une idée..

> soit votre site est piraté, soit vous avez une politique pour le moins
> louche... ou bien je n'ai plus qu'à me suicider car il est matériellement
> impossible d'etre aussi malchanceux.....

Bonjour Michel,

Dans votre mail de de jour vous tenez des propos très graves.

Pour parer à l'urgence, nous avons donc signalé votre cas au commissariat d'Arles qui devrait être actuellement en cours d’intervention à votre domicile.

A l'avenir, n'hésitez pas à nous contacter pour vos demandes concernant le poker. Pour toute autre demande d'aide, JOUEURS INFO SERVICE est à votre écoute 24h/24 au 09 74 75 13 13.

Cordialement,

Mathieu

L’équipe Support Winamax

La menace a été mise a exécution et j'ai reçu un appel du commissariat pour vérification comme si la police n'avait que cela a faire...(pour un tournoi a 50 cts)

Merci pour votre réponse

Mise en ligne le 25/06/2013

Bonjour,

Si souhaitez dénoncer un litige vous opposant à un opérateur de jeu en ligne, ou faire valoir vos doutes, vous pouvez vous adresser à l'ARJEL (Autorité de Régualtion des Jeux En Ligne) au 01 57 13 13 00.

Cordialement
